



RETOURS D'EXPÉRIENCE



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST RÉUNION



5
COMMUNES MEMBRES



215 000
NOMBRE D'HABITANTS

« Le label VDI a permis de positionner la collectivité en matière d'exemplarité et de nourrir la feuille de route des services grâce aux exemples concrets du référentiel. Le TCO a identifié une cheffe de projet pour assurer la coordination des services et la mobilisation de référents thématiques. »

CHRISTELLE HOARAU
CHARGÉE D'ÉTUDES PLANIFICATION
ET STRATÉGIE TERRITORIALE

DÉMARCHE DANS LE
PROGRAMME TERRITOIRE
ENGAGÉ TRANSITION
ÉCOLOGIQUE DE L'ADEME :

Le Territoire de la Côte Ouest de la Réunion s'est engagé dans le Label Climat-Air-Energie et devra obtenir une étoile dans un délai d'un an pour conserver le label VDI atteint durant la phase pilote.

LA MÉTHODE UTILISÉE POUR TESTER LE LABEL VDI

La Communauté d'agglomération du Territoire de la Côte Ouest de la Réunion a participé à la phase pilote dès juin 2020 pour coproduire la version V1 du référentiel. La phase d'évaluation de cette version a démarré en septembre 2021 et la collectivité a été accompagnée dans cette démarche par le bureau d'études SETEC et Efficacity.

Une cheffe de projet a été désignée pour porter et animer la démarche. Pour l'épauler dans cette démarche, elle a identifié une quinzaine de référents maîtrisant les thématiques du Label VDI dans les différents services de l'intercommunalité.

Pour tester le Label VDI, les différentes fiches objectifs du référentiel ont été transmises directement aux référents qui maîtrisent les thématiques concernées pour qu'ils en prennent connaissance. Ils ont ensuite procédé à une première évaluation de l'intercommunalité sur les différents critères proposés afin d'obtenir une notation par fiche. Un rendez-vous était ensuite organisé avec le bureau d'études SETEC pour valider ces notes.

LES MOTIVATIONS DE L'ENGAGEMENT DANS LE LABEL VDI

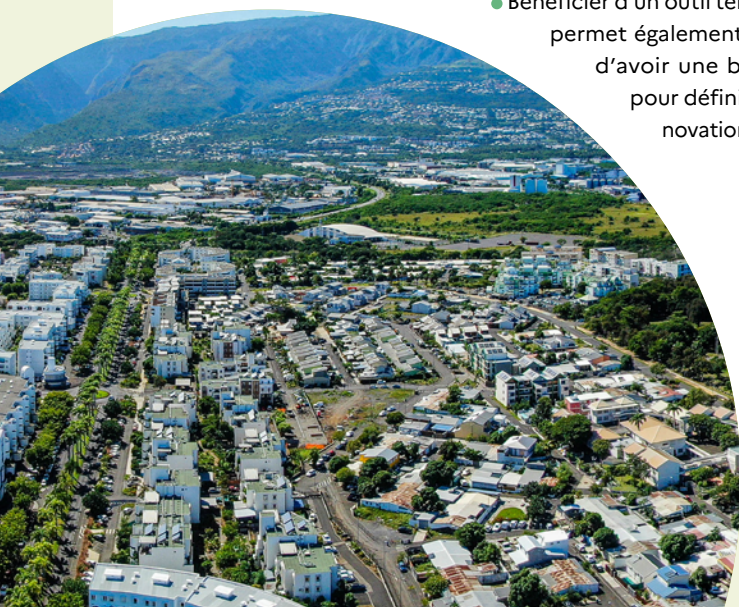
- L'accompagnement proposé durant la démarche VDI permet aux intercommunalités de faire un état des lieux, pour voir où elles en sont dans leurs stratégies de développement durable.

- Bénéficier d'un outil tel que le Label VDI, permet également aux collectivités d'avoir une base de réflexion pour définir la stratégie d'innovation de leur territoire.

DES CLÉS POUR RÉUSSIR SA LABELLISATION

- Des **ressources humaines dédiées** au sein de la collectivité pour suivre la démarche VDI afin que celle-ci ne soit pas chronophage mais pour qu'elle soit au contraire une opportunité de stimuler les méthodes de travail.

- Une large communication sur le Label VDI au sein de l'intercommunalité avec notamment une sensibilisation des élus à cette démarche. L'enjeu est de **mobiliser et d'impliquer tous les acteurs de la collectivité pour avoir un portage politique fort qui s'implique et facilite le processus VDI.**



LES RÉSULTATS OBTENUS

En tenant compte de ses compétences (pleinement compétente, partiellement compétente, non compétente), le maximum de points potentiels a été ramené à 433 au lieu des 600 (du référentiel dans sa V1).

Suite à son auto-évaluation, validée par le bureau d'études SETEC, la Communauté d'agglomération du Territoire de la Côte Ouest de la Réunion a obtenu une note globale de 58%, équivalent à un niveau de label VDI de 3 étoiles.



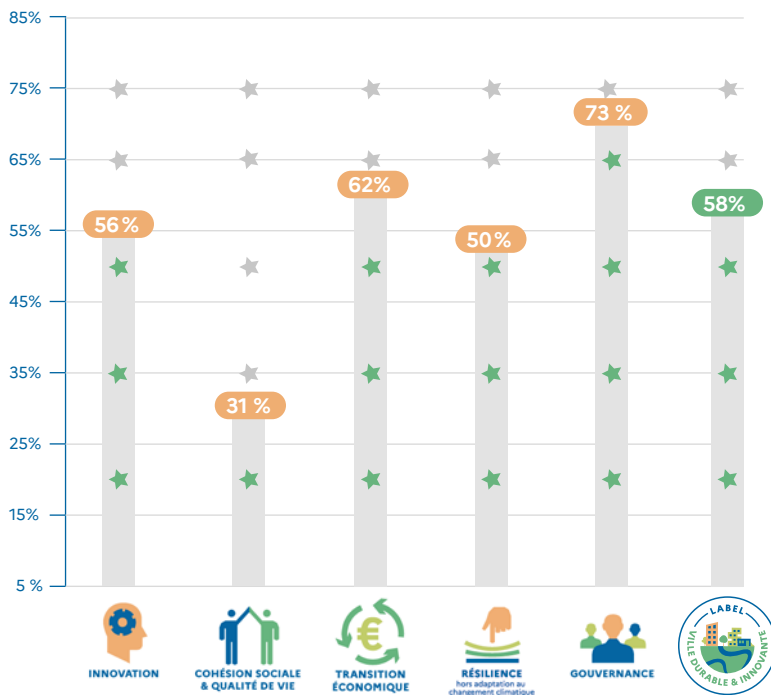
TERRITOIRE ENGAGÉ
TRANSITION ÉCOLOGIQUE

CLIMAT - AIR - ÉNERGIE
en cours de labellisation



**INNOVATION
SOCIAL
ÉCONOMIE
RÉSILIENCE
GOUVERNANCE**

★ ★ ★ ★ ★



« Les résultats démontrent bien que le TCO est engagé en matière de développement durable et d'innovation. Grâce aux différents projets stratégiques et aux équipes du TCO, nous avons réussi le pari d'une véritable transformation des politiques publiques et poursuivons nos efforts pour bâtir un territoire durable. Le label VDI est une reconnaissance de nos engagements. Il est également un vecteur d'attractivité pour notre territoire. »

VANESSA MIRANVILLE,
VICE-PRÉSIDENTE
DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET INNOVATION DU TCO

LES APPORTS DU LABEL POUR LA COLLECTIVITÉ

- Un outil d'aide au pilotage qui permet **d'établir un diagnostic du territoire sur ses politiques de développement durable** et de détailler de nouvelles actions.
- **L'opportunité d'évaluer les actions** qui seront mises en œuvre dans le cadre du projet de territoire et leurs impacts. Aucun outil ne permet à ce jour de procéder à une telle évaluation.
- Le Label VDI a également pour objet **d'accompagner la définition de la stratégie d'innovation du territoire** grâce à son approche transversale des compétences des intercommunalités.

LES SUITES DE LA PREMIÈRE LABELLISATION VDI :

Dans le cadre du bilan de la phase pilote, une esquisse de feuille de route a été élaborée et mise en correspondance avec le diagnostic du projet de territoire validé en conseil communautaire du 28 mars 2022. A très court terme, le TCO intégrera les propositions faites dans la stratégie du projet de territoire en cours d'élaboration, afin notamment de permettre la déclinaison des objectifs à atteindre. Pour les 3 prochaines années, le TCO se lancera donc le défi de mettre en œuvre la feuille de route en adéquation avec ses politiques publiques de développement durable. Cette démarche aura pour vocation d'atteindre davantage d'objectifs du référentiel afin

d'envisager l'obtention du niveau supérieur du label.

Par exemple, est-ce que la collectivité souhaite se lancer dans une nouvelle démarche de labellisation pour passer au niveau supérieur ?

Par ailleurs, une pondération « territoire tropical et insulaire » est en cours d'élaboration afin de décliner le label VDI pour des territoires comparables

CONTACTS COLLECTIVITÉ :

CHRISTELLE HOARAU

Christelle.Hoarau@tco.re

WLADIMIR BORIC

Wladimir.Boric@tco.re